

POLICE GÉNÉRALE DE FRANCE.

PASSE-PORT A L'ÉTRANGER.

Département de *Santal*.

Registre *177*

N° *11*

SIGNALEMENT.

Le *M<sup>r</sup> Jovias François*  
*rennais*  
natif de *St-Hippolyte de Beau*  
démurant à *St-Hippolyte de Beau*  
allant à *Menresa (Espagne)*  
âgé de *18* — ans, taille d'un mètre  
*89* centimètres  
cheveux *châtains*, front *couvé*  
sourcils *châtains*, yeux *Gris-Rouge*  
nez *Long* — bouche *moyenne*  
barbe *naissant* menton *ronde*  
visage *ovale* teint *bon*

SIGNES PARTICULIERS.

PIECES DÉPOSÉES.

*De rennais*

Fait à *Amillac* le *10* <sup>*juin*</sup> *1861*.

Signature des Témoin :

Signature du Porteur :

*FRANÇOIS JOVIAS*

*Aprégemère*



Le Maire de la Communauté de  
 Canton de Saint-André de Mauriac  
 Cantal a Monsieur de Castelnau qui de droit  
 que le nommé François Pierre fils  
 naturel de la paroisse Marguerite par suite  
 d'un mariage de cette Communauté est de bonne  
 vie et de bonne réputation et qu'il est  
 et qu'il se rend en Espagne (Cantal) - tous  
 les jours - par le port de la mer -  
 Espagne - de la Communauté -  
 âgé de 18 ans - taille de 5 p. 7 l. - cheveux châtains  
 front couvert - sourcils châtains - yeux gris - nez  
 un peu long - bouche un peu ouverte - barbe naissante  
 menton un peu rasé - robe à la mode de  
 la ville - le présent est fait en la  
 assemblée de la Communauté de la paroisse  
 de la ville de Saint-André de Mauriac le 10 septembre  
 Mil sept cent cinquante six



un autre  
 remuement

Jean de la Roche  
 Eug. Chabot



APPOGEMERE